



AISNE PLAN SANTÉ

Développer et conforter l'offre médicale de proximité

Pour que les services essentiels du quotidien soient assurés sur tous les territoires de l'Aisne

AISNE PLAN SANTÉ

1

AISNE en 2018
CONSTAT
d'un processus
de
DESERTIFICATION
MEDICALE

2

LE DEPARTEMENT
AUX COTES DES
TERRITOIRES

3

ACTIVER TOUS
LES PARTENARIATS
POUR RENFORCER
L'OFFRE DE SOINS



1

AISNE en 2018
CONSTAT
D'UN PROCESSUS DE
DÉSERTIFICATION
MÉDICALE



DÉMOGRAPHIE MÉDICALE DANS L' AISNE

> CONSTAT AISNE 2018

- **Aisne la 5^{ème} plus faible densité en France métropolitaine**

Médecins pour 100 000 hab.

91,6 Aisne

125,1 Région Hauts-de-France

126,1 France

- **Baisse du nombre de médecins en activité régulière entre 2017 et 2018**

-5,56% Aisne

- **Le vieillissement des professionnels de santé**
âge moyen 52,5 ans des Médecins actifs dans l'Aisne



OFFRE DE SOINS DANS L' AISNE

> CONSTAT AISNE 2018

- Les difficultés **d'accès aux soins concentrées dans les secteurs ruraux** et les franges périurbaines
- La **saturation pour les professionnels de santé sur le territoire** :
 - délais d'attente très importants,
 - incapacité de prise en charge de nouveaux patients...



2

LE DÉPARTEMENT AUX COTÉS DES TERRITOIRES



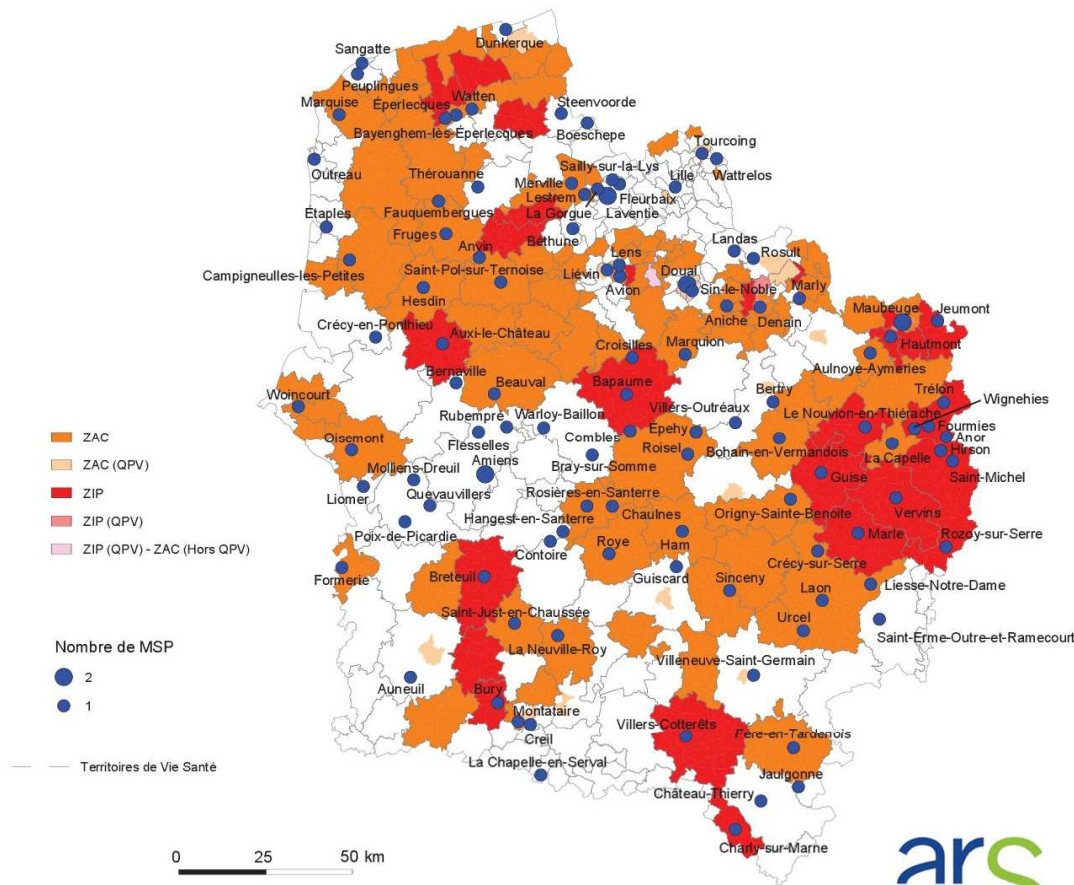
LE DÉPARTEMENT AUX COTES DES TERRITOIRES

2016 Mise en œuvre de l'API : accompagnement financier des projets de Maisons de Santé Puridisciplinaires

MSP en activité en région Hauts-de-France - janvier 2019

L'Aisne dispose du meilleur réseau régional de MSP

Maintien de l'offre de santé en milieu rural, mais insuffisant pour endiguer le processus de baisse continue du nombre de médecins généralistes.





LE DÉPARTEMENT AUX COTES DES TERRITOIRES

■ Juillet 2017

L'Aisne fait **25 Propositions** au Chef de l'Etat pour une nouvelle politique d'aménagement des territoires ruraux notamment **en matière de Santé** :

- Fin des épreuves classantes
- Ouverture des stages aux territoires extérieurs à la faculté de rattachement
- Incitations à l'installation en zones sous-dotées
- Assouplissement de la règle du nombre obligatoire de médecins en MSP

✓ **Numéris clausus national supprimé par le gouvernement en mars 2019**
Nombre d'étudiants fixé par les facultés en fonction des besoins

■ Février 2018 (SDUSN)

Stratégie de **Développement des Usages et Services Numériques** - @santé



LE DÉPARTEMENT AUX COTES DES TERRITOIRES

- **Avril 2018 : création d'une commission santé**
 - auditions de Parlementaires axonais
 - rencontres avec la délégation territoriale de l'ARS
 - échanges avec les Facultés de Médecine

- **Octobre 2018 : contexte de désertification médicale identifiée**
 - dans le SDAASP
 - dans le plan régional de Santé
 - dans plusieurs diagnostics de territoires

- **2019 : convention avec l'ARS Grand Est**
permettant aux étudiants de la faculté de Reims d'effectuer leur stage dans l'Aisne



3

**ACTIVER TOUS
LES PARTENARIATS
POUR RENFORCER
L'OFFRE DE SOINS**

**MISE EN
OEUVRE**

ACTIVER TOUS LES PARTENARIATS

> MISE EN ŒUVRE

> Développer le réseau des MSP,
labellisées ou non, vers les territoires sous-dotés

Assouplissement et révision de l'API pour accompagner les
MSP et centres de santé : retenir le taux maximum d'aides
publiques en vigueur, soit 80% au lieu des 50% actuels



ACTIVER TOUS LES PARTENARIATS

> MISE EN ŒUVRE

> Accroître le nombre de stagiaires de 3^e cycle dans l'Aisne

Objectifs

Faire découvrir les potentialités d'exercice sur son territoire
Créer un lien territorial avec ces étudiants

Moyens

Promouvoir les stages
Participer aux frais de déplacement des stagiaires
Participer aux frais d'hébergement des stagiaires
Accroître le nombre de maîtres de stages
Elargir le contenu du guichet unique en direction des stagiaires

Partenariat

Département / Ordre des Médecins / collectivités locales / ARS



ACTIVER TOUS LES PARTENARIATS

> MISE EN ŒUVRE

> Activer le dispositif d'installation de médecins « adjoints »

Objectif

Accroître le nombre de praticiens dans l'Aisne

Moyens

Promouvoir le dispositif

Organiser la formation pour les médecins de rattachement dans l'Aisne

Défraiement formation médecin de rattachement

Invest. Cabinet et matériel

Partenariat

Département / Ordre des Médecins / collectivités locales / ETAT / ARS

Le médecin « adjoint »

- ✓ Médecins non thésés
- ✓ Activité exclusivement concentrée sur le temps médical
- ✓ Pour une durée maximale de 3 ans sous couvert d'1 médecin de rattachement



ACTIVER TOUS LES PARTENARIATS

> MISE EN ŒUVRE

> Agir pour le développement des **médecins « salariés »** sur les territoires les plus en difficultés

- Répondre à l'appel à candidature du Ministère de la Santé qui va recruter 400 Médecins « salariés » pour les territoires prioritaires.
- Recruter directement plusieurs Médecins « salariés » avec partage du reste à charge entre le Département et les collectivités

Le médecin « salarié »

- ✓ Activité exclusivement concentrée sur le temps médical
- ✓ Décharge des contraintes administratives et matérielles
- ✓ Temps de travail déterminé
- ✓ Niveau de rémunération garanti
- ✓ Contrat de travail le liant à une collectivité ou à une initiative publique
- ✓ Dans les zones médicales les plus en difficultés
- ✓ Durée limitée à 3 ans, le temps que le territoire mène à son terme un projet d'installation stable



ACTIVER TOUS LES PARTENARIATS

> MISE EN ŒUVRE

> Agir pour le développement des **médecins « salariés »** sur les territoires les plus en difficultés

Objectif

Séduire certains Médecins ne souhaitant pas s'engager dans une installation libérale

Moyen

Cibler les territoires d'accueil

Répondre à l'appel à candidature de l'Etat « 400 médecins salariés »

Financer le cabinet et le matériel

Financer les équipes administratives (rdv patients, traitement actes, gestion médecins salariés)

Garantie de la rémunération (prise en charge du coût résiduel par les collectivités et le Département)

Partenariat

Département / Ordre des Médecins / collectivités locales / ETAT / ARS

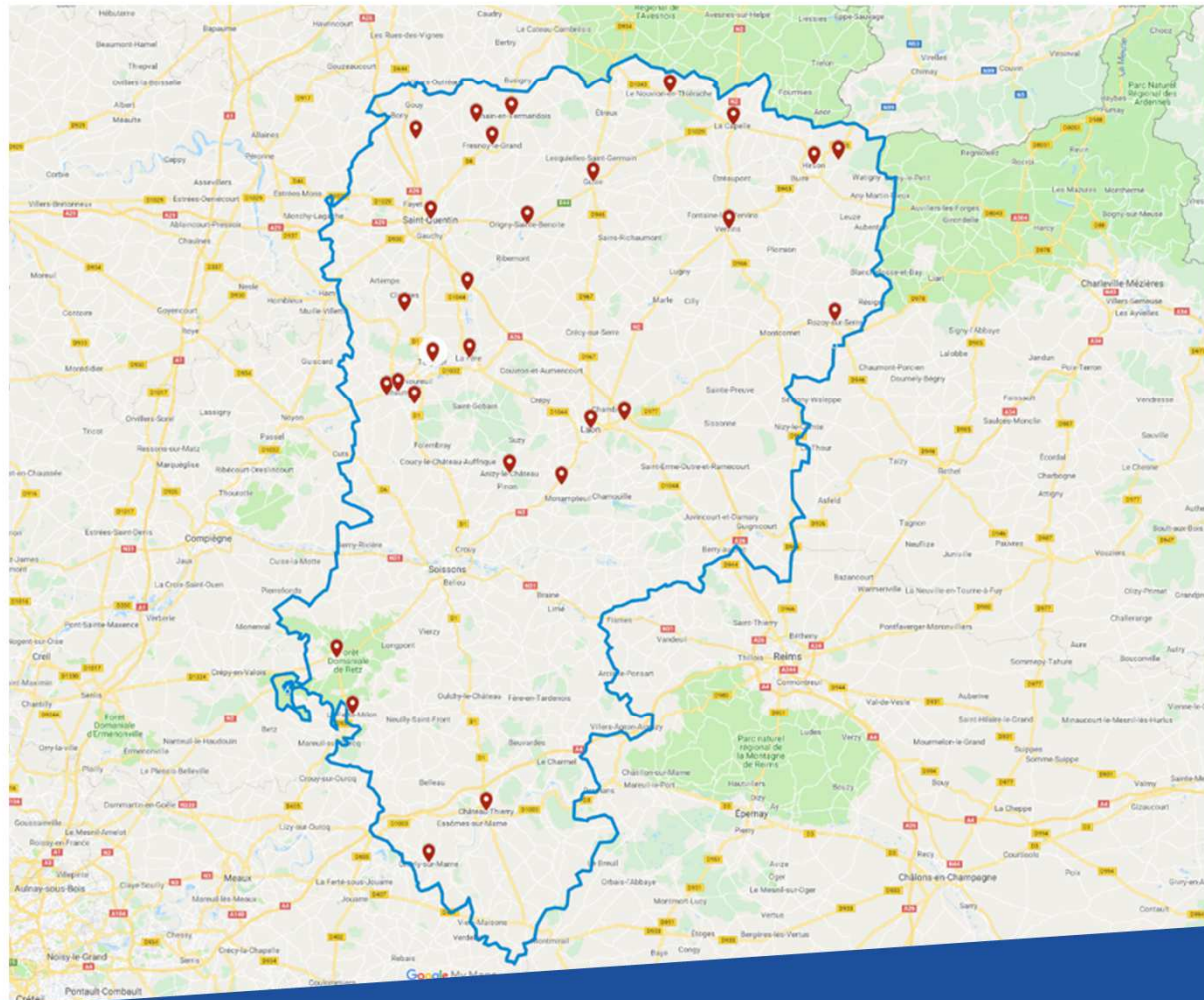


ACTIVER TOUS LES PARTENARIATS

> MISE EN ŒUVRE

> Travailler en étroite collaboration avec l'ARS

Objectif 2022 : avec l'Ordre des médecins, augmenter le nombre des Médecins Maîtres de stages, 46 aujourd'hui



ACTIVER TOUS LES PARTENARIATS

> MISE EN ŒUVRE

> Constituer et s'appuyer sur un réseau d'Ambassadeurs des étudiants en Médecine issus de l'Aisne

Objectifs

S'appuyer sur ces futurs Médecins, les plus susceptibles de souhaiter exercer dans leur département d'origine.

Relayer dans les facultés de Lille, Amiens et Reims, l'intérêt de choisir l'Aisne, en premier lieu pour les stages de 3^e cycle, et pour une future installation.

Moyens

Identification des étudiants

Animation du réseau

Valorisation et incitation financière des ambassadeurs

Partenariat

Département / Ordre des Médecins / collectivités locales



ACTIVER TOUS LES PARTENARIATS

> MISE EN ŒUVRE

> Réaliser des outils de communication pour valoriser et promouvoir :

- le réseau des MSP
- l'exercice en la qualité de Médecin « adjoint »,
- les territoires,
- le guichet unique www.jeminstallenliberal.fr

